

Concours de création de chansons francophones

3^e édition



RÈGLEMENTS

Conditions d'admissibilité :

- Être inscrit au Cégep Drummond ou dans une école secondaire du Centre-du-Québec, à la session Hiver 2025.
- Soumettre votre création, entièrement francophone, avant le 15 février 2025.
- S'inscrire seul, en duo ou en équipe.
- N'inscrire qu'une seule chanson par auteur ou compositeur.
- Faire parvenir un enregistrement audio ou vidéo, ainsi que le formulaire complété, à l'adresse productionsartscene@cegepdrummond.ca.
- Si les créateurs ne sont pas des chanteurs, il est possible de demander à une tierce personne de chanter sur l'enregistrement.

Critères de sélection :

- Seulement la chanson, les paroles et la musique seront évaluées.
- La qualité de l'enregistrement n'est pas un critère de sélection.
- La qualité de la performance musicale n'est pas un critère de sélection.
- L'originalité, la qualité du texte et de la musique seront mises en valeur comme critères de sélection.

Bourses :

Collégiales :

- 1^{er} prix : 1 500\$
- 2^e prix : 750\$
- 3^e prix : 500\$

Secondaire :

- 1^{er} prix : 300\$

Les quatre chansons gagnantes seront enregistrées en studio.

Les finalistes pourront présenter leur création lors du dévoilement des gagnants, au gala du 20 mars 2025, qui aura lieu à la salle Georges-Dor du Cégep Drummond. La chanson pourra être interprétée par vous-même, ou par une personne de votre choix.

Un jury composé de musiciens, de compositeurs, d'arrangeurs, de producteurs de spectacle du milieu professionnel et de professeurs de littérature, décerneront les prix.

Bonne inspiration !